

Une pétition, demandant à la maire d'Ids-Saint-Roch de ne pas euthanasier les chats errants, réunit 29.000 signatures

Publié le 14/01/2020 à 15h00



Une pétition, signée près de 29.000 fois sur internet, dénonce la volonté de la maire d'Ids-Saint-Roch d'euthanasier les chats errants de sa commune.

Le sujet n'a pas été abordé par la maire d'Ids-Saint-Roch au cours de ses vœux à la population, samedi après-midi. « Je sais que, parfois, il vaut mieux se taire pour calmer les choses plutôt que d'en discuter et prendre le risque de les envenimer », explique Martine Fourdraine.

Une trentaine d'animaux au pied de la boulangerie

Ce sujet, sensible, concerne les chats errants de son village et sa volonté, en accord avec le conseil municipal, de régler le problème par l'euthanasie. Pour justifier son choix, l'élue invoque principalement « des raisons d'hygiène, par rapport à leurs excréments, et les nuisances qu'ils produisent. Quand vous avez une trentaine d'animaux au pied de la boulangerie, ce n'est pas anodin, dit l'édile. On a constaté des dégradations dans le cimetière, des tombes ont été abîmées par les déjections des chats. On en trouve, aussi, partout dans les jardins et des habitants s'en plaignent. C'est extraordinairement grave. Il y a donc un problème à régler. Quand vous êtes maire, vous devez écouter tout le monde et essayer de prendre la moins mauvaise des solutions. »

L'euthanasie, une solution radicale dénoncée par de très nombreux internautes qui l'ont fait savoir à travers une pétition mise en ligne depuis quelques jours et qui, hier, avait récolté près de 29.000 signatures. Selon Nathalie Thomasset, à l'origine de la contestation sur le web, « la stérilisation des chats errants est le seul moyen de contrôler leur prolifération ».

« On a, évidemment, pensé à la stérilisation mais elle ne va pas répondre au problème d'hygiène car, quand les chats sont stérilisés, il faut les relâcher sur les lieux où ils ont été capturés », indique Martine Fourdraine.

« La stérilisation est, pourtant, le seul moyen de lutter contre la prolifération des chats », assure Karine Duplax, directrice de la Société protectrice des animaux (SPA) du Cher, citant l'exemple de villes comme Bourges ou Saint-

Germain-du-Puy qui utilisent ce procédé : « La technique fonctionne, elle empêche ces animaux, qui se reproduisent rapidement, de se multiplier. »

À ce sujet, la réputée Fondation 30 Millions d'amis estime qu'« un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20.000 descendants en quatre ans ». Et encourage les maires à préférer la stérilisation, qui « stabilise automatiquement la population féline », à l'euthanasie, qui « ne résout pas la pullulation ».

Face à la virulence de certaines critiques sur les réseaux sociaux, Martine Fourdraine annonce avoir « renoncé, pour le moment, à l'idée de les euthanasier » et pointe du doigt « une situation résultant de l'incivisme des gens ». « Ces chats ne sont pas nés sous le sabot d'un cheval, abonde Karine Duplaix. C'est tellement facile de les mettre à la rue une fois qu'ils sont nés. Il y aurait certainement moins de soucis si les propriétaires faisaient opérer leurs animaux. »

« Ils sont libres »

À Ids-Saint-Roch, pour mettre fin au conflit, la maire, qui se dit « sensée », lance un appel : « Il est possible de venir les chercher. Si on trouve des personnes qui veulent les enlever, bien sûr qu'on n'ira pas les donner à un vétérinaire pour qu'il les tue. Comme ils ne sont pas identifiés, ils appartiennent à tout le monde et à personne à la fois, ils sont libres. »

« Ils sont surtout sauvages, comment voulez-vous domestiquer un chat sauvage ? » nuance Karine Duplaix qui rappelle que, « d'après le Code rural, les maires sont responsables des animaux errants présents dans leur commune ».

Guillaume Blanc

Prix. « La stérilisation, c'est onéreux », souligne Martine Fourdraine, maire d'Ids-Saint-Roch. « Une convention tripartite peut être signée entre une municipalité, une association de défense des animaux et un vétérinaire, explique le docteur Xavier Durand, vétérinaire à la clinique des Tilleuls à Saint-Amand-Montrond. Généralement, on fait des prix quand il y a des campagnes de stérilisation et d'identification lancée par une mairie ou une association. » Ce dernier estime d'ailleurs que la présence de ces animaux constitue « un vrai problème de santé publique ».